



Paris, le 27 avril 2021

Monsieur le Ministre délégué aux PME,
Cher Monsieur Alain GRISET,

Monsieur le Conseiller,
Cher Monsieur Sylvain MAISONNEUVE,

Lors du premier et second confinement, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et votre Ministère ont immédiatement mis en place un ensemble de mesures pour faire face à un événement qu'aucune économie n'avait rencontré : prêt garanti par l'État (PGE), report de charges sociales et fiscales, fonds de solidarité, etc. L'ensemble de ces mesures ont donné à nos entreprises les moyens de sortir de cette crise.

Le troisième confinement fut violent, sans anticipation, sans concertation. L'accompagnement demeure avec un fonds de solidarité remodelé, mais la publication du décret est jugée trop tardive pour les entreprises qui restent encore dans l'attente du versement effectif de l'aide.

Devant la stupeur du peu d'accompagnement des entreprises de l'équipement de la personne, une aide au stock, prévue dans un décret également en attente de publication au Journal Officiel, est jugée extrêmement tardive, avec un montant d'aide basé sur le fonds de solidarité obtenu par les entreprises en novembre 2020, aide également prévue par entreprise, et non pas par magasin, ce qui est considéré comme profondément injuste.

Pourtant, la communication officielle du Gouvernement semble satisfaite de l'effort consenti, axée surtout sur l'accompagnement des salariés par le chômage partiel.

Or, les entreprises de nos secteurs restent en grande difficulté, compte tenu de l'encours des stocks qui restent sans règlement. Au contraire des autres confinements, nous n'avons plus de PGE. Nos stocks sont saisonniers et les marchandises du printemps/été 2021 sont toujours dans les rayons de nos boutiques fermées. Au fil des rallongements des dates de possible réouverture, celui-ci se démode et ne correspond plus aux attentes des consommateurs. Nous représentons l'équipement de la personne, la mode qui évolue sans cesse.

Face aux graves difficultés financières de nos commerçants, l'appui de la Banque publique d'investissement (BPI), évoquée lors du webinar du jeudi 22 avril, est plus qu'urgent car les échéances de fin avril et fin mai ne pourront se faire. Le résultat qui en suivra sera une dégradation des cotations bancaires et des affactureurs.

Notre volonté est de retrouver rapidement nos clients pour écouler nos stocks et dégager des marges pour rembourser nos dettes. Les capacités d'emprunts de nos entreprises sont maintenant épuisées. Chaque semaine supplémentaire de fermeture va précipiter des PME dans le gouffre avec des drames humains liés.

Nous demandons au Gouvernement **une date de réouverture dans la première quinzaine du mois de mai.**

Nous vous alertons aussi sur la dette URSSAF des travailleurs indépendants, sans cesse reportée, souvent non provisionnée. Ce dossier est une « bombe à retardement », d'autant plus que celle-ci reste sur la tête du chef d'entreprise, même en cas de liquidation de son entreprise.

Monsieur le Ministre, nos chefs d'entreprises sont à bouts, il est temps de soutenir encore plus spécifiquement le secteur de l'équipement de la personne indépendant !

Sophie BRENOT, Présidente de la Fédération Nationale des Détaillants Maroquinerie & Voyages

Emilie LETE, Vice-Présidente de la Confédération Nationale des Détaillants en Lingerie

Paola SZOSTKA, Présidente de la Fédération Nationale de l'Habillement

Jean Pierre GONET, Président de la Fédération Détaillants en Chaussures de France

Francis PALOMBI, Président de la Confédération des commerçants de France